

DEVELOPPEZ UN RESEAU DE CHALEUR SUR VOTRE COMMUNE AVEC LA FDE 80

Le développement de ces énergies par la FDE 80 repose en grande partie sur une appropriation territoriale des projets, permettant de créer une dynamique économique locale et d'autonomie énergétique.

Plusieurs atouts :

- Elles préparent à « l'après pétrole » au sein des communes rurales dont les besoins en ingénierie sont importants, en co-construisant une feuille de route.
- Elles limitent nos émissions de gaz à effet de serre, conformément aux orientations régionales et nationales,
- Elles permettent des économies de fonctionnement pour les collectivités dont les contraintes budgétaires sont fortes.

La FDE 80 : une boîte à outils pour le développement des projets de production d'énergie des communes

La Fédération Départementale d'Énergie de la Somme est statutairement compétente en matière de réseau de chaleur à base d'EnR&R thermiques et développe des projets dans le département en étroite collaboration avec les collectivités locales qui lui transfèrent cette compétence production/distribution de chaleur d'origine renouvelable.

Le financement de ces équipements est assuré par un budget annexe de la FDE 80 et les investissements sont portés par la Fédération.

Plusieurs solutions sont envisageables : Biomasse (plaquettes forestières, miscanthus...) associant ou non une cogénération, de la récupération de chaleur fatale, Géothermie, Méthanisation associée ou non à du solaire.

La FDE 80 est ainsi propriétaire de l'équipement et en assure la maintenance.

L'ADEME, la Région et le Département peuvent s'appuyer sur l'expertise technique et l'ingénierie de la FDE 80 pour développer des projets de productions énergétiques avec les communes.

Ces partenaires régionaux financent le Syndicat pour le portage de ces actions de transition énergétique grâce aux fonds européens et au FRATRI.

La FDE intervient en tant que maître d'ouvrage à différents niveaux, allant de l'étude d'opportunité, à la réalisation des travaux et à la gestion du réseau.



Des collectivités parmi lesquelles Roye, Canaples, Corbie et Doullens ont accordé leur confiance à la FDE 80 en transférant leur compétence en vue d'un réseau de chaleur à partir de sources d'énergies renouvelables.

FOCUS SUR LE BOIS ÉNERGIE

UNE RESSOURCE QUI PERMET DE LUTTER CONTRE L'EFFET DE SERRE

En poussant grâce à la photosynthèse, toutes les essences végétales de la planète absorbent du gaz carbonique (CO₂), principal gaz à effet de serre, puis fixent le carbone et rejettent l'oxygène. Chaque tonne de bois produite équivaut ainsi à 0,5 tonne de CO₂ fixé !

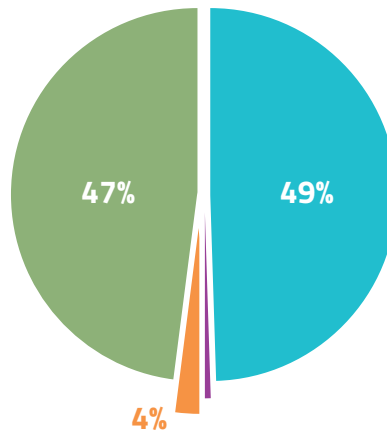
UNE RESSOURCE QUI S'ACCROIT

L'un des atouts de la biomasse végétale est d'être renouvelable : il n'y a pas de risque de pénurie à plus ou moins long terme. L'accroissement biologique du bois, par exemple, est de 81 millions de m³ par an.

UNE FILIERE CREATRICE D'EMPLOIS LOCAUX

10 000 tonnes de bois consommées par an = 8 à 10 emplois directs ou indirects.

Production renouvelable en 2012 (en GWh EF/an)



	en GWh EF/an
Eolien	920
Photovoltaïque	9
Hydroélectricité	0
Méthanisation	66
<i>Électrique</i>	<i>12</i>
<i>Chaleur</i>	<i>54</i>
Biomasse	880
<i>Hors réseau</i>	<i>837</i>
<i>Chauffage urbain</i>	<i>43</i>
Solaire thermique	1

(Source : Observatoire, Energie Demain)

Taux d'autonomie en électricité et chaleur dans la Somme.

UN GISEMENT BOIS INTÉRESSANT : 200 000 TONNES CORRESPONDANT AUX BESOINS DE 20 000 PERSONNES



La production biologique	Forêt en massif	Forêt agricole	Forêt urbaine		
	450 000 t/an 77%	110 000 t/an 19%	25 000 t/an 4%		
Les usages actuels mobilisables	Bois d'œuvre	Bois d'industrie	Bois énergie	Autres usages	
	59 000 t/an	31 000 t/an	215 000 t/an	15 000 t/an	
	Le degré de mobilisation dépend des contraintes logistiques, urbanistiques, économiques, réglementaires...				
	Potentiel mobilisables à très court terme				
Potentiel mobilisables	Bois communaux	Plaquettes forestières et bocagères	Bords de routes/canal de la Somme	Espaces naturels sensibles	Petits Bois
265 000 t/an	20 000 t/an	30 000 t/an	2 250 t/an		9 000 t/an

Gisement de bois et usages dans la Somme

(Source : CD80-2010)

UN RÉSEAU DE CHALEUR

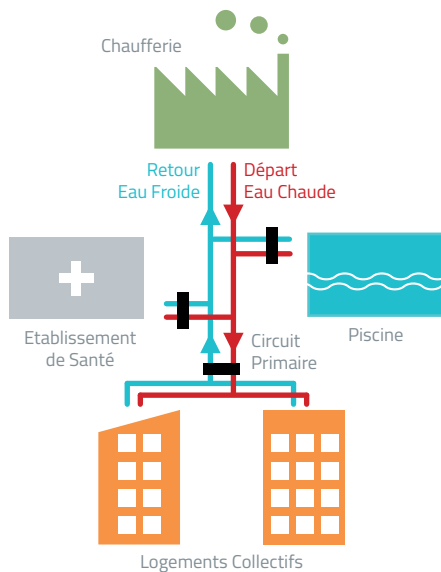


Schéma explicatif d'un réseau de chaleur
Source : Nord Picardie Bois



1 L'unité de production de chaleur alimentée en combustible. Elle dessert les bâtiments via la circulation d'eau chaude dans les canalisations.



2 La sous-station permet le transfert de chaleur par le biais d'un échangeur entre le réseau primaire et le réseau secondaire propre aux bâtiments desservis.

Un réseau de chaleur se conçoit généralement autour d'un bâtiment fortement consommateur (piscine, établissement de santé, logement collectif, établissement scolaire).

L'intérêt du réseau de chaleur dépend notamment de la densité thermique, exprimée en MWh par mètre linéaire. Ainsi, en deçà de 1.5 MWh/ml, l'intérêt économique du réseau est plus difficile à atteindre.

Votre contact pour plus d'informations :

Réseau de chaleur
Agnès LENNE > 03 22 95 96 58
agnes.lenne@fde-somme.fr

Avec le soutien financier



Fédération Départementale d'Énergie de la Somme
3 Rue César Cascabel - Pôle Jules Verne - 80440 Boves
Tél : 03 22 95 82 62 - Fax : 03 22 95 82 52
www.fde-somme.fr

